

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
07	09	09
Date de la convocation 24/11/2011		
Date d'affichage 24/11/2011		

Séance du deux décembre 2011.

L'an deux mil onze, le deux décembre 2011 à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la Présidence de Mr Ph. CHARPENTIER, Maire.

Présents : 07

M. Philippe CHARPENTIER, M. Joël VAN ESSCHEN, M. Bernard HOMBOURGER, M. Eric SIMEON, Mme Maryse RIGNAULT, M. Benoît ROCHE, Mme Fabienne VANDEWINCKELE.

Excusés : 02

Mme Alexandra CHABRIER (donne pouvoir à Fabienne VANDEWINCKELE).
Mme Valérie LECONTE (donne pouvoir à Bernard HOMBOURGER).

Secrétaire de séance : Mme Maryse RIGNAULT

Assistée de la secrétaire de Mairie : Mme Sandrine ROGER.

Délibération n°49/2011: Tarifs de location de la salle polyvalente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés fixe le montant de location de la salle polyvalente.

Habitants et entreprises de Limoges-Fourches, pour le week-end : du samedi 10h au dimanche 18h.	450 €
Habitants et entreprises de Limoges-Fourches, pour la soirée : du samedi 10h au dimanche 9h.	300 €
Habitants de Lissy, pour Le week-end : du samedi 10h au dimanche 18h.	550 €
Habitants de Lissy, pour la soirée: du samedi 10h au dimanche 7h.	400 €
Associations de la commune de Lissy	120 €

- Un chèque de caution de 500 € est demandé lors de la réservation.
- Un forfait prestation « ménage » facultatif sera proposé au prix de : 100 € TTC.
- Taux horaire d'une prestation ménage en cas de réception des locaux sales est de : 25 € TTC.
- Les preneurs supporteront le coût de la consommation électrique mesurée par les index du compteur lors de la remise puis à la reprise des clefs.
- Les loueurs de la salle devront fournir une attestation d'assurance couvrant leur responsabilité LOCATIVE.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits que dessus et ont les membres présents, signé au registre.

